



Commune de CHELLES  
Département de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 121-10 du Codes des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de CHELLES se réunira en séance ordinaire,

**Le 28 juin à 09H30 à la Mairie de CHELLES, la présence du publique sera limitée au nombre de 9.**

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du conseil municipal du 21 mars 2025;
- 2) Appel d'offres sur le marché de livraison des repas de cantine scolaire ;
- 3) Délibération du conseil pour reprise de concessions abandonnées ;
- 4) Redevance d'occupation du domaine public ;
- 5) Point sur les travaux
- 6) Achat d'un nouveau PC pour le secrétariat ;
- 7) SE60 étude énergétique sur la salle du Vandy ;
- 8) SE60 éclairage public église et tour et rue de l'église / rue de la mairie
- 9) Constitution d'une association type comité des fêtes
- 10) Tarif de la fête de la musique ;
- 11) Tarif de la fête villageoise ;
- 12) Achat d'équipements pour les fêtes
- 13) Questions diverses.

Chelles,  
Le 11/06/2025

Le Maire,

Christian DEBLOIS.

